

Strasbourg, le 16 mars 2020

## **Covid 19 – Solidaire des Bas-Rhinois, le Département du Bas-Rhin assure la continuité des services publics essentiels et protège ses agents**

Face à l'épidémie qui touche la France, et tout particulièrement le Bas-Rhin, les élus et les agents du Conseil départemental du Bas-Rhin sont mobilisés, depuis le début de cette crise sanitaire, en anticipant les mesures nécessaires pour protéger les usagers les plus fragiles et ses agents les plus exposés. Ces mesures sont aujourd'hui renforcées.

Maintenir la continuité des services publics essentiels et veiller à privilégier la présence des agents à leurs domiciles sont aujourd'hui les priorités absolues du Plan de continuité de l'activité (PCA) instauré au sein du Département.

**Le plan de continuité de l'activité des services publics** du Département du Bas-Rhin a été **déclenché pour une durée indéterminée**.

L'ensemble des sites du Département sont fermés au public à l'exception des lieux suivants qui assurent la prise en charge des besoins urgents des personnes en situation de fragilité :

- Hôtel du Département à Strasbourg ;
- Maison du Conseil départemental à Bischheim ;
- Unités territoriales d'action médico-sociale (UTAMS) d'Ostwald, Haguenau, Saverne et Molsheim.

**Ces sites sont ouverts pour les seuls besoins urgents :**

- Lundi : 9h-12h
- Jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h

**L'accueil inconditionnel des usagers est assuré** par la mise en place d'un numéro unique **du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 : 03 88 76 67 67**

La continuité des droits des personnes sera assurée en privilégiant le contact téléphonique. Ces mesures n'auront aucune conséquence

sur les délais légaux de traitement des dossiers.

Dans l'épreuve que la France et le Bas-Rhin traversent en ce moment, les services publics départementaux répondent présents, en s'adaptant à la situation. « Ensemble nous saurons faire face à cette crise sanitaire majeure inédite » assure le Président du Conseil départemental, Frédéric Bierry.

**Contact presse :**

Sylvie Mertz  
Conseil départemental du Bas-Rhin  
[sylvie.mertz@bas-rhin.fr](mailto:sylvie.mertz@bas-rhin.fr)  
tél : 06 87 20 94 11